

DESSINER UNE TRAME PAYSAGÈRE ACCUEILLANT L'ART EXTÉRIEUR COMME CADRE POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE

art urbain, parcours, liaisons, fabrication, pérenne/temporaire

Bourg-en-Bresse est une ville moyenne située dans le département de l'Ain, qui abrite environ 40 000 habitants. Son nom évoque une échelle urbaine relativement ramassée, héritage de sa forme passée, entre village et ville et que l'on perçoit encore aujourd'hui dans son centre historique dense. La ville a connu au cours des derniers siècles plusieurs grands mouvements d'étalement au delà de son ancien tracé, datant du Moyen-Âge. On perçoit en conséquence une baisse de sa fréquentation, due au déplacement de ses pôles commerciaux en périphérie et la concentration de grandes zones d'activité autour des points stratégiques du territoire (en particulier le long des axes routiers menant à Lyon ou Genève). Deux franges se sont dessinées autour du centre, avec une ceinture dite de faubourgs (XIXe siècle) et d'architecture de grands ensembles (fin du XXe siècle) coupés du centre par un axe routier conséquent. La troisième couronne de la ville se caractérise par des constructions pavillonnaires, elles-mêmes rattachées au centre par des liaisons concentriques.

Une certaine dynamique culturelle est perceptible dans l'agglomération, avec de grands équipements publics. On note en particulier un cinéma à proximité de la place du Champ de Foire (parking immense faisant office de lieu de marché), et surtout un théâtre conventionné (dont le répertoire est relativement diversifié et ouvert aux performances contemporaines), un centre d'art en lien avec le CAUE et un monastère hors de la trame urbaine ancienne qui accueille des expositions d'art pictural relativement éclectique (de l'œuvre de Gustave Doré au travail de Pierre Soulages). La politique de la ville cherche à mettre en lumière ces différents marqueurs urbains, comme des îlots d'intérêt vers lesquels des visiteurs afflueraient, en partant du centre-ville.

Ces ancrages culturels sont des atouts pour le territoire urbain, et considérés par la municipalité comme des moyens d'amplifier son rayonnement à l'échelle du département et de la région Rhône-Alpes, en mettant l'accent sur la singularité de son patrimoine. Il apparaît cependant que ces formes architecturées témoignent du caractère figé des structures qui accueillent l'art, alors même que le tissu urbain reste, par ailleurs, assez fracturé entre ses diverses fonctionnalités. C'est le cas notamment sur la deuxième ceinture urbaine, où l'on constate majoritairement des zones d'habitation, ponctuées par des entités fonctionnelles relativement peu poreuses. Le cas du pôle éducatif, par exemple, rassemblant des lycées et des facultés, est peu ouvert au reste du territoire. On pense aussi aux services administratifs et aux grands ensembles regroupés en pôles monofonctionnels. La ville fait donc toujours écho, en partie du moins, au modèle des espaces de circulation que décrivait Françoise Choay dans Espacements. Les rues et les places en périphérie du centre-ville sont des artères de déplacement fonctionnelles, moins des lieux où l'on reste, où l'on s'arrête. Par ailleurs, la strate pavillonnaire est à l'écart des deux entités précédentes, en grande partie parce que les zones d'activité la coupent du pôle urbain principal. L'espace de l'agglomération semble donc étriqué, peu connecté, ce qui est tout à fait notable à l'échelle de la rue.

Alors que le nombre d'habitants est resté relativement stable au cours de ces dernières années, on se pose la question de savoir comment créer un parcours qui unit toutes les entités, jusque-là cloisonnées. Il s'agirait donc de trouver une articulation entre les distortions urbaines (quartiers enclavés, monofonctionnalité des îlots, espaces délaissés...) et la façon dont l'art permet de reconsidérer nos projets urbains, et comment il s'expose, se donne à voir dans la ville. Alors qu'une majeure partie de la communication de la ville s'appuie sur son offre culturelle patrimoniale, comment penser le projet de paysage comme une façon de recréer la ville?

On cherche donc à s'interroger sur la façon dont l'art pourrait permettre d'accompagner la ville dans sa transformation, en lui conférant un regard différent, analytique sur les espaces déjà présents, formant des liens. Par art, on entend une partie des missions que lui donne Bertolt Brecht dans l'un de ses livres théoriques (Petit Organon pour le théâtre), qu'il faudra ensuite lier à l'idée d'extériorité. «Depuis toujours, l'affaire du théâtre, comme d'ailleurs de tous les autres arts, est de divertir les gens. Cette affaire lui confère toujours sa dignité particulière ; il n'a besoin d'aucune autre justification que l'amusement mais de celui-ci absolument. (...) Le théâtre doit, en effet, pouvoir rester quelque chose de tout à fait superflu, ce qui signifie alors, il est vrai, que l'on vit effectivement pour le superflu.» L'art est donc considéré comme un moyen d'accéder à la beauté par le divertissement, mais dont les formes auront à être définies sur le terrain (il aura, par ailleurs, à interroger les visiteurs, à les distancier avec l'espace qu'ils côtoient).

Le but du projet est donc de questionner la structure urbaine à l'échelle de la municipalité, en redessinant les liens entre bâtis, fonctions et populations. L'art ne serait plus enfermé dans des bâtis patrimoniaux mais servirait à recréer des liens, passerelles entre les pôles fonctionnels. On pense à des structures ou à des lieux qui seraient amenés à changer, il s'agira de travailler sur le caractère éphémère ou pérenne de ces nouveaux espaces. On investira des points stratégiques de la ville, comme des dents creuses ou des sites en voie de requalification (un ancien hôpital psychiatrique à proximité de la gare ferroviaire, un parking de grande ampleur à côté d'une salle de concert et qui jouxte le pôle éducatif...), et ces entités ouvertes au public pourraient être le socle de nouvelles analyses urbaines et de sa refabrication. Dans cette optique, il s'agira d'interroger les habitants et les usagers de ce paysage, ainsi que les acteurs de la culture locale (en particulier les compagnies de théâtre bourgiennes, la direction des musées et des théâtres...) afin de mieux comprendre perceptions et enjeux urbains. Des espaces seront dédiés à la création de spectacles, de performances extérieures. Ils seront dessinés afin que les artistes (en résidence, ou présents de façon plus permanente) puissent y prendre place. On tentera également de produire des lieux permettant d'accueillir les créations, et où les objets d'art (des sculptures, notamment) feront écho aux formes urbaines de la ville, afin de réinterroger sa structure, son histoire. Leur élaboration pourra être le fruit de consultations avec les habitants. Enfin, on desservira mieux les lieux de culture, afin qu'ils soient bien perçus par les populations locales, comme des lieux accueillants et moins cloisonnés.

Le paysagiste aura donc pour rôle de redessiner des trames urbaines liant des points culturels existants, en y ajoutant des pôles artistiques d'extérieur.